



**2016 DLH 12 G** 42 rue du général Leclerc à Forges-les-Bains (Essonne) – Réfection de la toiture -  
Autorisations d'urbanisme

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Département de Paris est propriétaire, sur le territoire de Forges-les-Bains, d'un ancien centre d'accueil pour enfants situé au 42, rue du général Leclerc. Suite à un incendie, la toiture de cet ensemble immobilier est fortement endommagée. Il est alors urgent de réparer la toiture de cette propriété pour en assurer le clos et le couvert.

La présente délibération a donc pour objet d'autoriser Madame la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires aux travaux de réfection de la toiture de l'ensemble immobilier sis 42, rue du général Leclerc, à Forges-les-Bains (Essonne).

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Présidente du Conseil de Paris,  
Siégeant en formation de Conseil Départemental